

Mairie de



I S E R E
3 8 8 5 0

Place de l'église

Tél : 04 76 06 60 09

Fax : 04 76 55 63 13

Email : mairie@mairie-charavines.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 31 mars 2025

Le Maire de Charavines

A

Courrier d'information concernant le chantier « centre bourg »

Madame, Monsieur,

Le chantier de notre projet de revitalisation du centre bourg démarre. Vous avez pu en suivre toutes les étapes de la préparation dans notre bulletin Canal ou au fil des multiples réunions publiques, ateliers citoyens et autres rencontres que nous lui consacrons depuis déjà plusieurs années. Il en sera de même dans les prochains mois, au fil des différentes étapes des travaux.

Ramenant des habitants et des activités au cœur de notre bourg historique, jusqu'alors pris dans l'inexorable déclin de nombreux centres villes et centres villages, ce projet va considérablement en changer la physionomie. Plus que jamais Charavines affirme sa vocation de commune vivante, conjuguant qualité du cadre de vie, haut niveau de service aux habitants et vitalité économique.

Tout chantier apporte toutefois son lot de perturbations et donc de changements d'habitude. Elus et agents de la commune nous veillerons autant que possible à en limiter les désagréments. Ce courrier a pour objet d'établir un premier panorama des dispositions prises et, en vous en informant, de vous inviter à suivre quelques conseils pour vous adapter à ce nouveau contexte provisoire.

Durée du chantier : Elle est estimée à 20 mois par la Maîtrise d'œuvre, ce qui nous conduit à fin 2026, avec la nécessité de tenir compte des multiples aléas qui peuvent impacter une telle opération.

Accès aux commerces et services. Cet accès sera bien sûr toujours garanti. Nous vous invitons donc à ne pas hésiter à les fréquenter, voire au contraire à les prioriser autant que possible pour témoigner de votre attachement aux services qu'ils nous rendent.

Stationnements. Le parking de la salle des Cèdres est compris dans le périmètre du projet. Le chantier est toutefois programmé de façon telle à ce qu'une partie du parking demeure toujours accessible. La commune a par ailleurs anticipé en libérant des places de stationnements à côté des cours de tennis. L'aménagement de ce site rend ces places plus visibles. Quand le chantier situé à côté de l'Hôtel de la Poste sera achevé la parcelle dans l'angle de la rue du Clocher, côté église, deviendra aussi un nouvel espace de stationnements. A noter enfin, qu'hormis le dimanche, l'Avenue du Lac offre de très nombreuses places toutes proches du centre bourg. Pour le dimanche, l'accès au marché est possible via de multiples autres espaces de stationnement côté bourg et côté lac.

Salle des réunions. Cette salle est également comprise dans le périmètre du chantier. Elle n'est donc plus prêtée, hormis pour les nécessités du chantier lui-même. Les associations et autres collectifs demandant une salle se verront proposer soit la salle annexe, soit la salle des permanences, soit une salle dans les étages de la mairie, en fonction des effectifs à accueillir et, bien sûr, des disponibilités des salles. Le Conseil Municipal se réunira dans la grande salle du 1^{er} étage de la mairie.

.../...

Salle des Cèdres. L'accès à la salle sera toujours possible pendant la durée du chantier, hormis éventuellement quelques périodes courtes liées à telle ou telle phase du chantier, auquel cas les utilisateurs seront prévenus en amont. Autrement dit les associations peuvent continuer à programmer leurs activités et événements. Concernant les événements, le parking des Cèdres se trouvant réduit, il importera aux organisateurs d'informer leurs publics des autres solutions de stationnement à proximité.

Toilettes publiques. Les toilettes existantes à côté de l'ancienne école et sur le parking des Cèdres vont être démolies. Le projet prévoit la création de nouvelles toilettes publiques. Dans l'attente les usagers seront orientés soit vers les toilettes situées Avenue du Lac, près de l'aire de camping-car, soit vers les toilettes situées à côté de la mairie actuelle, qui vont être remises en service en journée.

Bennes à verre. Les bennes situées sur le parking des Cèdres vont être déplacées, pour partie à côté du bâtiment Telecom situé rue du Petit Clos, pour partie sur le parking de la plage, rue des vannes.

Panneau d'information lumineux. Le panneau a déjà été désinstallé. Un nouveau panneau sera installé sensiblement dans le même secteur. Dans l'attente vous pouvez vous informer via tous nos autres supports : site internet, bulletin communal Canal, presse locale, réseaux sociaux et courriers électroniques envoyés par la mairie. Si vous souhaitez pouvoir recevoir nos courriers électroniques vous pouvez simplement en faire la demande en envoyant un mail à mairie@mairie-charavines.fr.

Borne de recharge des voitures électriques. La borne située parking des Cèdres a été déplacée sur le parking Cluzel, d'une part pour en garantir l'accès pendant les travaux, d'autre part pour restituer de la place sur le parking des Cèdres. Dans le même objectif de récupérer de la place sur le parking des Cèdres, le portail d'accès au Grand-Clos est déplacé, bien sûr en accord avec la famille qui en est propriétaire.

Je vous invite à ne pas hésiter à nous contacter pour nous faire part de toutes questions ou observations relatives à ce projet. Toute l'équipe communale, élus et agents, est pleinement mobilisée pour que vous puissiez pleinement vous réjouir des perspectives qu'ouvre ce projet pour Charavines tout en limitant autant que possible les désagréments liés à tout chantier.

En vous remerciant pour votre attention et votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les plus dévoués.

Bruno Guillaud-Bataille

Maire de Charavines

